

ANNEXE 1 - PROCEDURE ET CALENDRIER d'EVALUATION ET DE TITULARISATION DES ENSEIGNANTS et CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION STAGIAIRES 2024/2025

Lauréats des concours 2024		
Référentiel de compétences : arrêté du 25 juillet 2013		
septembre		
octobre	1er positionnement	Fiche positionnement tuteurs établissement scolaire
novembre		
décembre		Fiche positionnement Chef d'établissement
janvier	éventuelle "visite conseil" des corps d'inspection (si alerte)	
février	2nd positionnement	Fiche positionnement tuteurs établissement scolaire
mars		Fiche positionnement Chef d'établissement
avril	Eventuelle inspection des corps d'inspection	
		Rapport d'inspection (<i>procédure mise en place par la DPE</i>)
mai	Constitution du dossier d'évaluation	Rapport final du tuteur établissement scolaire
		Evaluation et avis chef d'établissement
		Evaluation et avis des corps d'inspection
		Avis du directeur de l'INSPE
juin	Entretien avec les stagiaires pour lesquels la titularisation n'est pas envisagée	
	JURY	
juillet	Résultats des Masters pour les lauréats des sessions antérieures	

A déposer **au plus tard le vendredi 20 décembre 2024** sur l'application COMPAS

A déposer **au plus tard le vendredi 20 décembre 2024** sur l'application COMPAS

A déposer **au plus tard le jeudi 24 avril 2025** sur l'application COMPAS

A déposer **au plus tard le jeudi 24 avril 2025** sur l'application COMPAS

A déposer **au plus tard le vendredi 23 mai 2025** sur l'application COMPAS

A déposer **au plus tard le vendredi 23 mai 2025** sur l'application COMPAS

A déposer **au plus tard début juin** sur l'application COMPAS

Juin

2ème quinzaine de juin